



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le **20 MARS 2020**

Mesdames, Messieurs,

La propagation mondiale du Covid 19 est une situation inédite pour notre pays. Nous sommes confrontés à un double défi, à la fois sanitaire et économique. La France a les atouts nécessaires pour surmonter cette crise : elle dispose d'infrastructures de qualité, s'appuie sur une puissance publique d'un grand professionnalisme, et peut compter sur ses forces vives. Vous êtes ces forces vives.

Afin d'éviter la propagation du virus, le Gouvernement a décidé de mettre en place des mesures de fermeture et de confinement.

Pour autant, ces mesures ne signifient pas l'arrêt de la vie économique de la France et de ses entreprises. Au contraire, afin de garantir une continuation de l'économie française et de permettre sa bonne reprise future, il nous faut pouvoir assurer le maintien d'activités de production, de logistique et de services, qui ne peuvent être effectuées en télétravail.

Le respect des mesures de confinement appelle bien entendu à des adaptations nécessaires dans l'organisation du travail, mais ne doivent pas dissuader nos concitoyens et nos entreprises à poursuivre leurs activités, hormis pour les commerçants soumis aux interdictions d'ouverture.

A ce titre, la mise en place de gestes barrière et de règles de distanciation au travail est impérative, là où l'activité ne permet pas le télétravail. Chaque entreprise est appelée à repenser son organisation, notamment pour limiter les regroupements de salariés dans des espaces réduits, ou encore pour adapter au maximum l'organisation du travail, par exemple la rotation d'équipes.

Les trajets domicile-travail sont autorisés pour ceux qui ne peuvent pas télé-travailler ou travailler à distance. Cela vaut aussi pour les personnes exerçant une activité qui les oblige à se déplacer ou à travailler en extérieur, à condition d'être munies de leur attestation de déplacement dérogatoire ainsi que de leur justificatif de déplacement professionnel.

De manière générale, il est crucial que les usines de production, les chaînes logistiques et les entreprises de services puissent continuer de fonctionner sur le territoire français, en adaptant leur activité aux circonstances exceptionnelles que nous connaissons.

Nous tenions à vous adresser ce message d'encouragement et de reconnaissance du Gouvernement de la France. Par votre courage et votre sens des responsabilités, nous sommes en mesure d'assurer aux Français qu'ils surmonteront cette crise.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères remerciements.

Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Economie  
et des Finances

Muriel PENICAUD  
Ministre du Travail

Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités  
et de la Santé